



# BULLETIN JURIDIQUE DU PRATICIEN HOSPITALIER NUMÉRO 125



Éditeur : LEH Édition

[www.leh.fr](http://www.leh.fr)

Le bulletin juridique du praticien hospitalier

Parution : février 2010

Format : 0 x 0 mm

ISSN : 1625-4104

Prix : 15 € TTC

Pour commander :

[www.leh.fr](http://www.leh.fr) ou [info@leh.fr](mailto:info@leh.fr) ou tél. 05 56 98 85 79.

## Présentation

### Le Bulletin juridique du praticien hospitalier

numéro 125, février 2010

#### Si l'on parlait du principe de précaution ...

Que dire sur ce principe quand le président de la République a voulu qu'il soit inscrit dans la Constitution? Qui peut prétendre être contre ? Personne Qui peut s'inscrire en faux? Tout le monde Voyez ce qu'il en est des accidents de la circulation : 4 200 morts et plus de 100 000 blessés en 2009. Personne, hormis les intéressés, n'est responsable de ce carnage. Qui peut prétendre que les 1 200 motards tués en 2009 et les 1 500 jeunes gens suicidés à la sortie des boîtes « à mort » auraient pu être évités ? Alors comment se fait-il que la même société qui accepte la campagne anti-H1N1 (1,2 milliard d'euros de dépense !...) au nom du principe de précaution, ne puisse être mobilisée contre l'holocauste autoroutier qui coûte, bon an mal an, entre 6 à 8 milliards d'euros au minimum à l'économie nationale, alors que cet argent pourrait être investi dans la lutte contre les maladies sans faire appel à la générosité télévisuelle. Au nom du principe de précaution, les gouvernements vont avoir la légitimité pour interdire, et en conséquence réformer une société où l'anarchie gagne chaque jour. Soit. Mais pourquoi nos concitoyens n'intègrent-ils pas ce principe, aussi vieux que l'humanité, dans leur comportement ? A défaut de gendarme sanitaire, ne serait-il pas plus logique de frapper au porte-monnaie les gens qui ont des attitudes mortifères ? Dès lors, les morts des boîtes de nuit seraient évités si chaque patron de ces établissements était sanctionné financièrement des méfaits que leur commerce engendre. Bref, la morale n'est pas bonne pour les autres ; elle est excellente pour soi. Faire vivre la précaution est dans la vie de chacun et non dans celle des autres.

